

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
jeudi 18 octobre 2012

**Service instructeur**

**N° CP-2012-10-2-5**

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

**Service consulté**

**CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE  
PIEMONTE VAL D'ARGENT PAYS WELCHE 2010 2013  
ORGANISATION DE LA BOURSE AUX MINERAUX A SAINTE MARIE AUX MINES**

Résumé : Il est proposé d'attribuer une subvention de 140 000 € à la Ville de SAINTE-MARIE-AUX-MINES pour l'organisation de la Bourse aux Minéraux en 2012, opération inscrite au Contrat de Territoire de Vie Piémont - Val d'Argent - Pays Welche.

Le Contrat de Territoire de Vie Piémont-Val d'Argent-Pays Welche comporte un enjeu de développement du potentiel touristique du territoire.

Dans ce cadre, le soutien à l'organisation de la Bourse aux minéraux par la Ville de SAINTE-MARIE-AUX-MINES pour les années 2012 et 2013 a été décidé lors de la révision à mi-parcours du Contrat.

La participation départementale annuelle est fixée à 140 000 € pour une dépense subventionnable de 350 000 € (communication et logistique). Les salaires et autres postes de dépenses sont exclus de la dépense subventionnable.

La Ville de SAINTE-MARIE-AUX-MINES a fourni un dossier complet au Département pour l'organisation de la Bourse aux minéraux, qui s'est tenue du 21 au 24 juin 2012. Plus de 800 exposants et 26 000 visiteurs ont été recensés à cette manifestation.

Le plan de financement prévisionnel, approuvé par le Conseil municipal du 28 mars 2012, prévoit une dépense totale de 968 000 €.

Outre le Département du Haut-Rhin, la commune de LIEPVRE est également annoncée comme cofinanceur à hauteur de 5 000 €.

Les devis affinés et factures, fournis par la Ville de SAINTE-MARIE-AUX-MINES, comportent un montant de dépenses éligibles bien supérieur au plafond de 350 000 €. Ainsi, une subvention prévisionnelle de 140 000 € à la Ville pour cet événement pourrait lui être allouée.

Le bilan financier dressé à l'issue de la manifestation est le suivant (au 1<sup>er</sup> août 2012) :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Détail</b>	<b>Montant en €</b>	<b>Détail</b>	<b>Montant en €</b>
Investissement : achat de mobilier et matériels...	214 452	Recettes : entrées, droits de place, prestations...)	1 205 664
Fonctionnement : achat de fournitures, aménagements de parkings, sous-traitance prestataires, assurances, locations...	770 807	Ville de STE-MARIE-AUX-MINES (dont emprunt 200 000 €)	264 540
Fonctionnement : communication et frais annexes	348 299	Subvention Conseil Général du Haut-Rhin	140 000
Autres frais (personnel, mission, services valorisés...)	281 646	Subvention Ville de LIEPVRE	5 000
<b>Total</b>	<b>1 615 204</b>	<b>Total</b>	<b>1 615 204</b>

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer, au titre du Contrat de Territoire de Vie Piémont-Val d'Argent-Pays Welche, une subvention de 140 000 € à la Ville de SAINTE-MARIE-AUX-MINES pour l'organisation de la Bourse aux Minéraux en 2012 ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 65, fonction 94, nature 65734, programme F741 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER